Municipalité de
Saint-David

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIERE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le rôle de perception pour l'imposition des taxes pour l'année 2020 est maintenant terminé et déposé au bureau de la soussignée de l'hôtel de ville, situé au 16, rue Saint-Charles. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

Les comptes de taxes seront expédiés le 29 février 2020. Toute personne n'ayant pas reçu son compte de taxes dans un délai raisonnable après cette date devra le réclamer à l'hôtel de ville.

Ces taxes sont payables dans les délais mentionnés sur la demande de paiement.

Donné à Saint-David, ce 27e jour du mois de février de l'an deux mille vingt.

Sylvie Letendre, gma
directrice générale et
secrétaire-trésorière